

Comité Technique Loire Bretagne

Du 31 janvier 2017



Vos représentants SNE-FSU au CT

Les principaux sujets de ce comité technique :

- les points en suivi
- la note d'organisation (point d'information à la demande des R.P du SNE-FSU)
- la charte achats et l'organisation de la fonction contrôle
- le plan de formation 2017
- la prime de performance collective
- le projet d'établissement
- le décret liste
- le bilan du télétravail 2016
- le changement d'organisation à Clermont Ferrand (les portefeuilles)
- La mutuelle santé des agents
- L'élargissement des missions de l'agence au 11^{ème} programme

Les points en suivi au comité technique

La réfaction des jours de RTT si congé de maternité : le sujet est toujours sur la table, les DRH des agences font du zèle en réduisant les jours au prorata ! Dans la fonction publique et sur arbitrage de la direction générale de la fonction publique, la suppression des jours RTT est uniquement liée aux arrêts maladies. M Gutton s'engage à remettre le sujet en réunion des directeurs afin que les agences puissent se conformer au droit et qu'il n'y ait plus de suppression de jours RTT pour les congés maternité.

Les jours de carence pour les apprentis en cas de maladie : rappel des représentants du SNE-FSU pour préciser l'arbitrage rendu et la suppression de ces jours de carence en cas de maladie. Le dossier doit être régularisé au plus vite !

Le chauffage à Poitiers : le grand froid du mois de janvier a eu raison de la « vieille chaudière » ; 8°C dans les bureaux et des chauffages d'appoint dont le cout énergétique est difficilement compatible avec la réduction des KWh. La direction générale aurait enfin décidé de changer la chaudière. La direction générale promet de voir en urgence pour que chacun dispose d'un chauffage d'appoint électrique dans l'intervalle.

Le restaurant administratif à Poitiers : il n'y a toujours pas de solution mais le directeur régional travaille sur 3 propositions à consolider. Un choix sera effectué dans les meilleurs délais.

La note d'organisation (point soumis pour avis)

Une nouvelle mise à jour de la note avec l'énoncé des objectifs 2017 notamment pour accélérer la mutation numérique, poursuivre la simplification et actualiser les missions pour les unités.

Vos représentants SNE-FSU plaident pour solliciter la déclinaison des conséquences de ces grands chantiers sur le travail quotidien des agents. La note est désespérément vide sur ce point et aucune mise en perspective des décisions à prendre pour l'application des réductions d'effectif dans les unités (2017= moins 5.5 ETP)

Vote : SNE FSU = 2 abstentions, CFDT= 3 favorables.

La charte achats et organisation de la fonction contrôle (point soumis pour avis) :

Présentation de la charte de déontologie de l'achat, qui sera intégrée au règlement intérieur. Elle vient compléter sur a partie marchés et achats, la charte de déontologie de l'agence de l'eau, présentée au CT de juin 2016) . Le risque le plus fort encouru est la corruption des agents...de tceux du moins qui sont décisionnaires.

Vos représentants SNE-FSU

Guillaume SAVIN -- Karine MURGUET – Alain SIGOT– Sylvie DELARUE - 1/4

Le Sne-FSU est revenu sur la notion de confiance vis-à-vis des agents et sur l'aspect déclaratif, la hiérarchie n'ayant pas de surveillance, « intrusive », à exercer.

Tous vos représentants ont voté pour. Des réunions seront programmées pour informer les agents sur les règles de déontologie.

La fonction contrôle (MQCP) perd un poste de catégorie 2 suite à une mobilité d'un agent vers Saint Brieu. L'externalisation est à l'ordre du jour et des appuis seront sollicités auprès de DPI, DR et les délégations.

Vos représentants SNE-FSU ont voté contre la réorganisation de la fonction contrôle n'ayant pas d'éléments structurants sur le schéma d'emplois et les risques liés à la perte de compétence et aux tâches induites par l'externalisation. La CFDT s'est abstenue mais demande une expertise de la charge de travail en CHSCT !

Le plan de formation 2017 :

La présentation est faite par la chargée de formation. Le budget est porté à 251K€ (pm 2016= 226K€) pour prendre en compte les actions qui pourraient découler du projet d'établissement. Depuis 2014, il est constaté par le SRH, une baisse de la demande en formations et le directeur souhaite identifier les agents qui ne se forment plus depuis plusieurs années (?) notamment en catégorie 1 (?). Néanmoins il a précisé que l'agence possède un bon niveau de formation générale.

Vos représentants SNE-FSU ont voté le plan de formation 2017.

La prime de performance collective (point soumis pour avis)

La prime de performance collective a encore connu des soubresauts ministériels avec les propositions successives. Finalement pour 2016 ce sera 135% pour tous mais la base de calcul n'est pas la même ! La prime sera versée avec le salaire de mars 2017.

Vos représentants SNE-FSU se sont abstenus sur le taux de 135%.

Se basant sur la proposition initiale présentée dans le dossier, le SNE-FSU a proposé un taux de 130% pour les Catégories I, Ibis et II, et 150% pour les catégories III, IV et V. Ces taux différenciés permettraient une plus grande équité entre agents, au nom de l'égalité dans le travail.

Le projet d'établissement

Sous le vocable de construire l'agence de demain et mieux vivre ensemble au travail, le projet d'établissement décline 6 axes traduits en 30 objectifs (seulement).

Vos représentants SNE-FSU ont fait valoir que ce projet n'abordait pas les réductions d'effectif et la manière dont les priorités seront déclinées. Un planning s'étalant de 2017 à 2019 ; une méthode qui veut faire « avancer le navire » harmonieusement. Des évolutions d'organisation seront inévitables et ce temps de travail sera chronophage pour la communauté de travail et les 50 agents investis dans ce projet.

Le décret liste

A ce jour vous êtes tous informés des enjeux et des conséquences, vos représentants SNE-FSU continuent à vous défendre et à demander l'ouverture de négociations pour sauver l'avenir des personnels des agences de l'eau.

Aux dernières nouvelles un second décret liste en préparation qui comprendraient 54% des métiers en dérogatoire. Des réunions en mars au conseil supérieur de la fonction publique solliciteront les avis des organisations syndicales avant parution du décret.

Le pire scénario est en train de se mettre en place et le ministère s'inscrit dans la démarche de titularisation des contractuels sous loi Sauvadet.

Vos représentants SNE-FSU s'inscrivent dans la défense des agents par tous les moyens appropriés et adaptés à la situation actuelle dans un environnement politique complexe. La

Vos représentants SNE-FSU

Guillaume SAVIN -- Karine MURGUET -- Alain SIGOT-- Sylvie DELARUE - 2/4

mobilisation des personnels doit rester intacte et faire bloc malgré les divergences d'appréciation syndicale !

[DERNIERE INFORMATION : REPORTEZ-VOUS AU MESSAGE DU 23 F2VRIER DU Sne-FSU]

Le bilan du télétravail 2016

Le bilan 2016 est présenté aux représentants du personnel. Un questionnaire a été remis aux télétravailleurs et encadrants.

Le bilan est positif à 100% du point de vue des agents et 80% pour les encadrants. Toutefois 3 encadrants dressent un bilan mitigé concernant 5 agents.

Le changement d'organisation à Clermont Ferrand

Après la réorganisation du pôle administratif, Le directeur de la délégation ALA a décidé de poursuivre ses réorganisations. Dans trois départements la gestion des aides (1ere instruction) était déléguée à un guichet unique (les conseils départementaux 03 / 63 /43). Cette « pratique ancestrale » ne doit normalement plus avoir cours à l'agence de l'eau. Cela conduisait aussi à des tensions avec les collectivités vu les délais additionnels d'instruction du conseil départemental et de la délégation ALA, voire de décisions contradictoires. Sinon, il a été acté que les portefeuilles de certains agents étaient déséquilibrés et l'urgence devenait impérieuse de revoir l'organisation des secteurs au 1^{er} janvier 2017. Le directeur d'ALA indique que la démarche a été engagée depuis le printemps dernier, qu'ils ont pris le temps de travailler ensemble. Les agents ont été consultés et sont favorables à cette réorganisation.

Ce point n'a pas été soumis pour avis au CT. Vos représentants SNE-FSU considèrent que les « changements de portefeuille » impactent les organisations en place et auraient dû être soumis.

Le directeur général considère cela comme une mesure de gestion mineure et ne consent pas à solliciter l'avis des représentants, prétextant la lourdeur des dossiers pour le comité technique et le « peu d'intérêt ».

Cela ne participe pas au dialogue social au sein de l'agence et si vous notez des difficultés, n'hésitez pas à contacter vos représentants pour les évoquer et envisager les recours nécessaires.

La mutuelle santé des agents

Selon M Gutton directeur général, le dossier d'une mutualisation inter agences- ministère repart. Le nouveau DRH du ministère (M Clément) a annoncé que ce sujet lui tenait à cœur.

Une réunion prochaine des directeurs d'agence doit traiter le sujet et relancer la procédure dans les 6 agences. Il est annoncé que nous en ferons un point de suivi au comité technique.

Elargissement des missions de l'agence...

.... au monde marin et à la biodiversité pour le 11^{ème} programme.

Malheureusement ou heureusement, l'avenir le dira, les nouvelles redevances à mettre en place sur ces sujets sont dans un contexte peu favorable au monde de l'eau. Les présidents de comité de bassin sont opposés dans leur majorité.

Pour compenser la charge de travail induite par ces nouvelles missions, le directeur général affirme l'obligation pour l'agence de réduire par ailleurs la charge de travail en étant plus sélectif et plus structurant au 11^{ème} programme. 2020 devra aboutir à un nombre d'acteurs plus réduit pour les collectivités et l'agence devra en tirer les fruits en terme d'organisation.

Un calendrier avec un séminaire des agences et du ministère à Marseille les 14 et 15 mars 2017 pour les 11èmes programmes et ensuite un séminaire du conseil d'administration Loire Bretagne le 23 avril 2017.

Vos représentants SNE-FSU

Guillaume SAVIN -- Karine MURGUET -- Alain SIGOT-- Sylvie DELARUE - 3/4

Vos représentants SNE-FSU seront très vigilants à l'intérêt général des personnels et aux conditions de travail dans un contexte où la réduction des effectifs s'impose en permanence et un avenir dans les agences de l'eau pour le moins incertain...

Prochain CT : le 04 mai 2017. A l'ordre du jour les recrutements des nouveaux apprentis, ...